



Les dernières informations du Groupement Plasturgie Automobile [Janvier 2019](#)

Le GPA vous adresse ses meilleurs voeux pour cette nouvelle année

Agenda du GPA

Commission QHSE : Lundi 28 Janvier 2019

Comité de Liaison Automobile : Jeudi 7 Février 2019

Conseil d'Administration : Jeudi 7 Février 2019

Commission RH : Jeudi 14 Février 2019



Concours design organisé par la société MAIER

8th MAIER DESIGN COMPETITION

How light will influence both Style and Colour & Trim of the 2025+ car?

<https://maierdesigncompetition.com/>

Evènements extérieurs

Déploiement de la RSE dans la filière automobile

Jeudi 24 Janvier 2019 dans les Hauts de France

La filière automobile organise des actions de sensibilisation à la RSE à l'attention des PME et ETI. La

prochaine réunion aura lieu dans les Hauts de France le 24 janvier 2019.

[Pour lire la suite.](#)

Conférence sur l'allègement automobile

Jeudi 7 février 2019 à Metz

Launch Control - Automotive Innovation-day

- Conférences sur l'allègement automobile,
- Visite des plateformes technologiques IRT M2P,
- Show-room exposants.

[Voir le programme détaillé](#)

6ème édition d'Automotive Meetings Tangier-Med : AMT 2019

du 6 au 8 Février 2019 - Tanger (Maroc)

Convergence anticipée vers les objectifs des écosystèmes 2014-2020

Lors de cette édition, ce sera l'occasion de faire un point d'avancement des écosystèmes à deux années du terme du plan d'accélération industrielle au moment où plus de 30 usines Greenfield équipementiers rang 1 sont en cours de construction assurant ainsi la convergence vers les objectifs des écosystèmes (créations d'emplois, profondeur d'intégration locale, chiffre d'affaire à l'export, arrivée des métiers pionniers) en avance par rapport au terme initial. La dimension ressources humaines sera également au centre des débats.

www.btob.ma/amt2019

Portugal : Une base automobile pour l'Europe du Sud

Jeudi 21 février 2019 à Suresnes

Parmi les régions automobiles d'Europe du Sud, le Portugal possède des atouts non négligeables d'efficacité, de compétitivité et de proximité des usines clients.

La FIEV organise une réunion d'information et d'échanges jeudi 21 février de 14h à 17h en association avec la section automobile de la CCILF, Chambre de Commerce Luso Française, active à Lisbonne et Porto.

Avec les interventions et témoignages de :

- M. Laurent MARIONNET, Directeur Général, CCILF
- M. Pierre LAUVIN, Directeur Développement, COINDU, fabricant allemand de coiffes de sièges

implanté au Portugal,

Mme Philomène DIAS, DGA, AICEP, Agence Portugaise pour l'Investissement

- Mme Maria DO CEU CARVALHO, Partner, KPMG Porto

- M. Cédric TERMEAU, CEO, HOWA TRAMICO, groupe japonais récemment implanté

- M. Philippe GAULTIER, Directeur des Ventes Division Plastiques, SIMOLDES (moules et plasturgie)

qui présenteront:

- les performances et perspectives économiques du Portugal
- le marché et l'industrie automobile (acteurs et performances; constructeurs et fournisseurs)
- les atouts de l'environnement portugais pour les fournisseurs automobile (voir annexe)
- les conditions d'implantation, accompagnement et aides

et témoigneront de leur expérience pratique et de leurs recommandations.

[Inscriptions](#)

PSA OPEL : Politique industrielle et d'achats

Vendredi 22 février 2019 à Paris de 10h00 à 13h00

La FIEV organise une rencontre avec :

M. Gilles TESTU, VP-Purchasing strategy processes & systems- Suppliers relationship and risk management

et **M. Stéphane GUICHARD**, Senior purchasing manager,

qui présenteront aux fournisseurs **l'évolution des politiques industrielles et d'achats du Groupe PSA à la suite du rachat d'Opel.**

Y seront tout particulièrement développés les aspects suivants :

- **Evolution du dispositif industriel du Groupe PSA en Europe depuis l'acquisition d'Opel**

Plateformes, modèles et motorisations, sites de productions

- **Impact sur la chaine fournisseurs et stratégie d'achats**

Evolution du panel géographique et place des fournisseurs d'Opel

- **Organisation des Achats et évolution des Conditions générales d'Achats**

[Inscriptions](#)

Rencontres acheteurs plasturgie automobile Etats-Unis/Canada

Du 6 au 9 mai 2019 à Detroit et Windsor

Organisées par Business France

<https://www.autoplasticgate.fr/wp-content/uploads/2019/01/PRESENTATION-RA-AUTO-PLASTIC.pdf>



Appel à Communications Congrès SFIP-IMT Lille Douai - Plasturgie Automobile : Quelles innovations ? Quelles attentes ?

5 & 6 Juin 2019 - Douai

La SFIP et l'IMT Lille Douai, en partenariat avec le GPA, organisent une nouvelle édition de ce congrès bisannuel consacré à la contribution des matériaux polymères aux performances des véhicules automobiles.

L'objectif de ces deux journées est de permettre aux acteurs de la « filière plasturgie » de présenter leurs dernières innovations et aux constructeurs de préciser leurs attentes. Ces rencontres et ces échanges traiteront des cinq principaux thèmes suivants :

- Maîtrise des émissions polluantes et sonores
- Confort intérieur du conducteur et des passagers
- Sécurité active et passive
- Nouvelles et futures motorisations
- Eco-conception et recyclage

Consultez l'[Appel à communications](#) et soumettez-nous vos propositions de communication avant le 12 janvier 2019.

Une exposition aura lieu lors de ces deux journées de congrès. Contactez-nous pour en savoir plus sur les possibilités de stand, publicité et/ou sponsoring

Contact : chantal.sohm@sfip-plastic.org

FORMATIONS GPA Services



Formation Management de la qualité : Découverte des principes et exigences de l'ISO 9001:2015 et de l'IATF 16949:2016

12 & 13 Février 2019 - Levallois-Perret

Parue le 1er octobre dernier, la norme IATF 16949 : 2016 vient de remplacer la spécification technique ISO/TS 16949 : 2009.

Cette norme, élaborée par l'IATF, l'international Automotive Task Force, définit les exigences

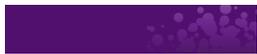
fondamentales d'un système de management de la qualité pour la production de pièces de série, de rechange et d'accessoires pour l'automobile.

Elle vise les fournisseurs de composants automobiles, qui ont l'obligation d'être certifiés pour pouvoir livrer les constructeurs.

Cette évolution a pour but de s'aligner avec la structure et les exigences de la norme ISO 9001 : 2015, **complétées par les attentes de l'industrie automobile**.

Ce nouveau référentiel renforce le système de management en terme d'amélioration continue, d'analyse et de prévention des risques et de leardeaship. Il intègre l'idée que les acteurs de l'industrie automobile ont besoin de s'ajuster en permanence à leur environnement, ce qui leur demande efficacité et adaptabilité.

Programme et inscription : [Formation ISO 9001 – IATF 16949 – 12&13 Février 2019](#)



Management de l'Environnement : Découverte des principes de l'ISO 14001 : 2015

Mercredi 6 Mars 2019 - Levallois Perret

Parue en septembre 2015, la norme **ISO 14001 : 2015** remplace la version 2004.

Il s'agit de la 3ème version de la norme de système de management environnemental.

Cette norme, élaborée par l'ISO (**International Standardization Organization**), définit les exigences fondamentales d'un système de management de l'environnement applicable à toute organisation, grande ou petite, quel que soit son domaine d'activité.

Les principales évolutions sont de deux natures :

- la forme, avec l'adoption d'un nouveau plan : dans un souci de simplification pour ceux qui utilisent plusieurs systèmes de management, ISO 14001:2015 suit la même structure générale dite « de haut niveau » que les autres normes ISO de système de management.
- Le fond, avec l'adoption de nouvelles exigences et le renforcement d'exigences existantes dont notamment :
 - la compréhension du contexte externe et interne de l'entreprise ;
 - la compréhension des besoins et attentes des parties intéressées pertinentes ;
 - le renforcement du rôle de la direction ;
 - la prise en compte du cycle de vie produit pour aborder les aspects environnementaux ;
 - le renforcement du lien entre la stratégie de l'entreprise et le SME,
 - ...

Pour les entreprises déjà certifiées, le **passage à la nouvelle version est à effectuer avant septembre 2018**. Au-delà de cette date, **toute certification ISO 14001 : 2008 devient invalide et nécessite un audit initial**.

La formation proposée par GPA Services, vous propose de comprendre et maîtriser les nouveautés de l'ISO 14001, pas à pas : présentation des nouveautés, et leurs impacts sur les SME existants, échanges sur le point de vue et les attentes de «l'auditeur tierce partie»

- Contexte de la norme ISO 14001 : 2015.

- Evolution des exigences : les grands principes.
- Identification des exigences de la norme, de leurs évolutions et analyse des impacts sur le SME.
- Synthèse des changements notables de l'ISO 14001 : 2015.

Programme complet : [Formation ISO 14001 – 6 Mars 2019](#)



REACH et la Plasturgie

Mardi 14 Mai 2019 - Levallois Perret

Entré en vigueur en 2007, le règlement REACH issu de l'Union Européenne prévoit les dispositions applicables concernant la fabrication, l'importation, la mise sur le marché et l'utilisation des substances chimiques, telles quelles, en mélange ou dans des articles (produits-finis ou semi-finis).

Le règlement REACH s'articule autour de 4 procédures fondamentales :

- **L'enregistrement** de toutes les substances produites ou importées à plus d'une tonne par an,
- **L'évaluation** qui s'exerce à la fois sur les dossiers et sur les substances,
- **L'autorisation** des substances extrêmement préoccupantes (dites SVHC) visées à l'annexe XIV,
- **La restriction** pour les substances présentant un risque inacceptable.

La mise en œuvre de REACH au sein de votre entreprise exige une compréhension des rôles et des responsabilités concernés.

La formation proposée par GPA Services, vous propose de comprendre et maîtriser l'application du règlement REACH à vos activités : présentation du principe de base et des exigences applicables, et leurs impacts sur vos activités.

- Contexte du règlement REACH
- Le processus REACH et son impact sur l'entreprise
- Appliquer REACH, se préparer et anticiper
- Echanges et retours d'expérience.

Programme et inscription : [Formation REACH – 14 Mai 2019](#)



L'ISO 50001 version 2018

Jeudi 16 Mai 2019 - Levallois-Perret

La norme ISO 50001 : 2018 est parue le 21 août 2018.

Elle remplace la version 2011.

Cette norme, élaborée par l'ISO, définit les exigences fondamentales d'un système de Management de Energie, applicable à toute organisation, grande ou petite, quel que soit son domaine d'activité.

Les principales évolutions de cette nouvelle version sont de deux natures :

- la forme, avec l'**adoption d'un nouveau plan** : dans un souci de simplification pour ceux qui

utilisent plusieurs normes de système de management, l'ISO 50001:2018 suit la même structure générale dite « de haut niveau » que les autres normes ISO de système de management, (ISO 9001, ISO 14001, ISO 45001, ...).

• Le fond, avec l'**adoption de nouvelles exigences** et le **renforcement d'exigences existantes** dans la version 2011 dont notamment :

- la compréhension du contexte externe et interne de l'entreprise,
- la compréhension des besoins et attentes des parties intéressées pertinentes,
- le renforcement du rôle de la direction et de la participation des salariés,
- la démonstration de l'amélioration de la performance énergétique,
- ...

Pour les entreprises déjà certifiées ISO 50001, le **passage à l'ISO 50001 : 2018 est à effectuer avant août 2021**. Au-delà de cette date, **toute certification ISO 50001 : 2011 devient invalide et nécessite un audit initial**.

La formation GPA Services, vous propose de **comprendre et maîtriser les nouveautés de l'ISO 50001 : 2018**, pas à pas : présentation des nouveautés, et leurs impacts sur les SMÉ existants, échanges sur le point de vue et les attentes de « l'auditeur tierce partie » :

- Contexte de la norme ISO 50001 : 2018.
- Evolution des exigences : les grands principes.
- Identification des exigences de la norme, de leurs évolutions et analyse des impacts sur le SMÉ.
- Synthèse des changements notables de l'ISO 50001 : 2018.

Programme et inscription : [Formation ISO 50001 - 16 Mai 2019](#)



L'ISO 45001 version 2018

Jeudi 23 Mai 2019 - Levallois-Perret

La norme ISO 45001 : 2018 est parue le 13 mars 2018. Elle remplace la norme OHSAS 18001.

Cette norme, élaborée par l'ISO (**International Standardization Organization**), définit les exigences fondamentales d'un système de management Santé Sécurité au travail, applicable à toute organisation, grande ou petite, quel que soit son domaine d'activité.

Les principales évolutions sont de deux natures :

- la forme, avec l'adoption d'un nouveau plan : dans un souci de simplification pour ceux qui utilisent plusieurs systèmes de management, ISO 45001:2018 suit la même structure générale dite « de haut niveau » que les autres normes ISO de système de management, (ISO 9001, ISO 14001, ...).
- Le fond, avec l'adoption de nouvelles exigences et le renforcement d'exigences existantes dans l'OHSAS 18001 dont notamment :

- la compréhension du contexte externe et interne de l'entreprise,
- la compréhension des besoins et attentes des parties intéressées pertinentes,
- le renforcement du rôle de la direction et de la participation des salariés,
- le renforcement du lien entre la stratégie de l'entreprise et le SMSST,
- ...

La formation GPA Services, vous permettra de **comprendre et maîtriser l'application de la réglementation hygiène sécurité au travail applicable à un site de plasturgie** :

- La gestion HS et les enjeux de la réglementation
- Les cadres législatifs et réglementaires
- Veille réglementaire hygiène sécurité au travail et exigences de l'ISO 45001 : 2018

Pour les entreprises déjà certifiées OHSAS 18001, le **passage à l'ISO 45001 : 2018 est à effectuer avant le 13 Mars 2021**. Au-delà de cette date, **toute certification OHSAS 18001 devient invalide et nécessite un audit initial**.

La formation GPA Services, vous propose de **comprendre et maîtriser les nouveautés de l'ISO 45001**, pas à pas : présentation des nouveautés, et leurs impacts sur les SMSST existants, échanges sur le point de vue et les attentes de «l'auditeur tierce partie» :

- Contexte de la norme ISO 45001 : 2018.
- Evolution des exigences : les grands principes.
- Identification des exigences de la norme, de leurs évolutions et analyse des impacts sur le SMSST.
- Synthèse des changements notables de l'ISO 45001 : 2018.

Programme complet et bulletin d'inscription : [Formation ISO 45001 - 23 Mai 2019](#)



Autres formations

GPA Services est spécialisé dans les formations dans le domaine QHSE :

[Pour voir notre catalogue de formations](#)

ECONOMIE



DGFIP : Mise en ligne de nouveaux tutoriels vidéos sur le site [impots.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr)

La DGFIP vient de mettre en ligne deux nouveaux tutoriels vidéos relatifs aux téléprocédures des professionnels.

Ces tutoriels ont été réalisés dans le but de guider de façon claire les usagers dans leurs démarches grâce à un exemple en temps réel. Ils décrivent les étapes de la télédéclaration et du télépaiement de la taxe sur les salaires et celles d'une demande de remboursement de crédit de TVA.

Ils sont disponibles sur le portail [impots.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr) aux pages suivantes :

- le tutoriel sur la taxe sur les salaires se trouve à la rubrique : [Professionnel/Questions/Comment déclarer et payer ma taxe sur les salaires \(TS\) ?/En savoir plus](#) (<https://www.impots.gouv.fr/portail>

[/professionnel/questions/comment-declarer-et-payer-ma-taxe-sur-les-salaires-ts\)](#)

- le tutoriel sur comment effectuer une demande de remboursement de crédit de TVA se trouve à la rubrique : [Professionnel/Gérer mon entreprise/association/Je demande un remboursement \(TVA, impôt sur les sociétés, crédit d'impôt\)/Remboursement de crédit de TVA/Documentation utile](#) (<https://www.impots.gouv.fr/portail/professionnel/remboursement-de-credit-de-tva>)

Vous pouvez également trouver ces tutoriels en page d'accueil du site dédié aux créateurs d'entreprises à l'adresse : https://www.impots.gouv.fr/portail/www2/minisite/createur_entreprise/ ou visionner directement les vidéos en vous rendant sur le compte YouTube de la DGFIP.

Source : MEDEF Infos

Dividendes : le fait d'acquérir des sociétés ayant cessé leur activité initiale et liquidé leurs actifs peut être constitutif d'un abus de droit fiscal

Le Conseil d'Etat, dans un arrêt du 28 décembre 2018 (n° 406714) rappelle que le fait d'acquérir des sociétés ayant cessé leur activité initiale et liquidé leurs actifs, dans le but d'en récupérer les liquidités par le versement de dividendes exonérés d'impôt sur les sociétés en application du régime de faveur des sociétés mères, sans prendre aucune mesure de nature à leur permettre de reprendre et développer leur ancienne activité ou d'en trouver une nouvelle, va à l'encontre de l'objectif du régime fiscal mère fille.

Source : MEDEF Infos

INNOVATION

Ateliers Matières Plastiques Recyclées organisés par le centre technique industriel IPC

Venez échanger sur les grands enjeux de l'économie circulaire

La société doit aller vers une économie circulaire tout en devant répondre aux grands défis de demain. A condition de bien l'anticiper et de bien s'y préparer, les entreprises de la filière Plasturgie et Composites ont un rôle essentiel à jouer pour répondre à cette évolution sociétale.

Un premier axe est l'incorporation de matières plastiques recyclées, mais vous êtes également le bienvenu pour vous exprimer sur des questions d'écoconception, de process, de qualité des pièces, de réglementation, de formation...

Un Atelier Matières Plastiques Recyclées, 3 heures pour :

Avoir une vision globale du contexte et échanger avec un expert

Exprimer vos besoins et attentes dans un atelier interactif

3 dates :

- ALENÇON - Mardi 29 Janvier 2019
- RENNES - Mardi 5 Février 2019
- NANTES - Mercredi 6 Février 2019

https://ct-ipc.com/evenements?filter_audience=public&filter_year=2019&filter_month=&filter_tag=7



PRINTER : Plateforme d'innovation sur la fabrication additive polymère et composites

IPC, le Centre Technique Industriel, dont l'expertise est dédiée à l'innovation plastique et composite, lance PRINTER. Basée à Oyonnax, la plateforme d'innovation sur la fabrication additive polymère et composites a reçu le soutien de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Elle sera opérationnelle dès le 1er trimestre 2019. PRINTER répond aux nouveaux défis auxquels sont confrontés les industriels : le développement et la réalisation de pièces structurelles et fonctionnelles en fabrication additive polymère et composites.

La plateforme s'intègre dans les actions d'économie circulaire grâce à la valorisation de matières plastiques recyclées et le recyclage de pièces imprimées.

Pour en savoir plus : <https://ct-ipc.com/actualites/fabrication-additive-ipc-lance-printer>

HSE²



Une nouvelle alliance mondiale de la chaîne de valeur des plastiques engage plus de 1,5 milliard USD pour aider à éliminer les déchets plastiques dans l'environnement

Alliance to End Plastic Waste (AEPW) qui compte actuellement une trentaine de sociétés membres, va investir 1,5 milliard de dollars sur cinq ans pour aider à éliminer les déchets plastiques dans l'environnement.

L'Alliance développera et mettra en œuvre des solutions permettant de minimiser et de gérer les déchets plastiques et de promouvoir des solutions pour les plastiques usagés pour une économie plus circulaire. Les membres de l'Alliance représentent des sociétés internationales réparties en Amérique du Nord et du Sud, en Europe, en Asie du Sud-Est, en Afrique et au Moyen-Orient.

L'Alliance est une organisation à but non lucratif qui comprend des entreprises qui fabriquent, utilisent, vendent, traitent, collectent et recyclent les plastiques. Cela inclut les fabricants de produits

chimiques et de plastique, les sociétés de biens de consommation, les distributeurs, les transformateurs et les sociétés de gestion des déchets.

L'Alliance a également annoncé aujourd'hui un ensemble initial de projets et de collaborations reflétant une gamme de solutions permettant de mettre fin aux déchets plastiques.

Dans les mois à venir, l'Alliance réalisera des investissements supplémentaires et des progrès dans quatre domaines clés :

- Développement d'infrastructures pour collecter et gérer les déchets et augmenter le recyclage ;
- L'innovation pour faire progresser et adapter les nouvelles technologies facilitant le recyclage et la récupération des plastiques et créant de la valeur à partir de tous les plastiques post-consommation ;
- Education et engagement des gouvernements, des entreprises et des communautés à mobiliser des actions ;
- Nettoyage des zones concentrées de déchets plastiques déjà présents dans l'environnement, en particulier les rivières qui acheminent les déchets plastiques vers la mer.

Les sociétés fondatrices de l'Alliance sont les sociétés suivantes : BASF, Berry Global, Braskem, Chevron Phillips Chemical Company LLC, Clariant, Covestro, Dow, DSM, ExxonMobil, , Formosa Plastics Corporation, Henkel, LyondellBasell, Mitsubishi Chemical Holdings, Mitsui Chemicals , Nova Chemicals, OxyChem, Procter & Gamble, Reliance Industries, Sabic, Sasol, Suez, Shell, SCG Chemicals, Sumitomo Chemical, Total, Veolia et Versalis (Eni).

Site internet : www.endplasticwaste.org

SME : Révision de l'annexe IV, du règlement EMAS

L'annexe IV du règlement (CE) no 1221/2009 du Parlement européen et du Conseil concernant la participation volontaire des organisations à un système communautaire de management environnemental et d'audit (EMAS) a été modifiée.

L'annexe IV évolue afin de tenir compte des retours d'expérience des pratiques des entreprises engagées dans une démarche EMAS.

Pour rappel :

- le règlement EMAS a pour objectif de promouvoir l'amélioration permanente des performances environnementales des organisations par la création et la mise en œuvre, par ces mêmes organisations, de systèmes de management environnemental, par l'évaluation de la performance de ces systèmes, par la fourniture d'informations sur les performances environnementales et par la concertation avec le public et les autres parties intéressées, ainsi que par la participation active des employés de ces organisations. Pour atteindre cet objectif, les annexes I à IV de ce règlement définissent des exigences spécifiques qui doivent être respectées par les organisations souhaitant participer à l'EMAS et obtenir l'enregistrement EMAS.
- L'annexe IV du règlement (CE) no 1221/2009 fixe les exigences en matière de communication d'informations concernant les performances environnementales.
- Engagement EMAS = ISO 14001 + obligation de communication externe

[RÈGLEMENT \(UE\) 2018/2026 DE LA COMMISSION du 19 décembre 2018 modifiant l'annexe IV du règlement \(CE\) no 1221/2009 du Parlement européen et du Conseil concernant la participation](#)

volontaire des organisations à un système communautaire de management environnemental et d'audit (EMAS).

Mots clés : SME, Règlement EMAS, Déclaration et communication, ...

Sécurité des produits électriques électroniques : Mise à jour de la norme, ISO 26262, Véhicules routiers – Sécurité fonctionnelle

La norme ISO 26262, *Véhicules routiers – Sécurité fonctionnelle*, qui compte 12 parties, vient d'être mise à jour pour tenir compte de l'évolution rapide des nouvelles technologies et assurer sa pertinence pour davantage d'applications.

La norme contient notamment une approche fondée sur le risque spécifique à l'industrie automobile, également appelée niveaux d'intégrité de sécurité automobile (Automotive Safety Integrity Levels ou ASIL), pour définir différentes classes de risque.

https://www.iso.org/fr/news/ref2358.html?utm_medium=email&utm_campaign=ISO%20Newsletter%20January%202019&utm_content=ISO%20Newsletter%20January%202019+CID_f844ec37ddb1618a19edd7b9b3d4371&utm_source=Email%20marketing%20software&utm_term=Read%20more

Mots clés : Sécurité fonctionnelle, véhicules, sécurité des produits électriques/électronique à bord, ...

Prévention des risques : Simulateur de conduite de chariot élévateur

L'INRS et la société Acreos ont développé Simchar, un simulateur de conduite de chariot élévateur, appliqué à toutes les situations à risque rencontrées sur les plates-formes logistiques. Ce simulateur permet de mieux appréhender les risques de renversement de ces engins et d'enseigner la conduite et les manœuvres sûres.

http://www.inrs.fr/services/innovation/equipement/simchar.html?utm_source=lettre-information-INRS-janvier-2019&utm_medium=email&utm_campaign=newsletter-INRS

Mots clés : CACES, Chariot élévateur, autorisation de conduite, simulateur ...

Prévention des risques : Choix et utilisation des appareils de protection respiratoire

L'INRS a réédité et actualisé son guide « Les appareils de protection respiratoire, choix et utilisation ».

Ce guide constitue une aide au choix d'un appareil de protection respiratoire pour une situation de travail où il existe un risque d'altération de la santé par inhalation d'un air pollué par des gaz, vapeurs, poussières, aérosols ou d'un air appauvri en oxygène.

http://www.inrs.fr/media.html?refINRS=ED%206106&utm_source=lettre-information-INRS-janvier-2019&utm_medium=email&utm_campaign=newsletter-INRS

Mots clés : appareils de protection respiratoire, exposition poussières, vapeurs, préventions des risques, ...



Pour tout savoir sur le GPA, visitez notre site !

www.autoplasticgate.com

